



# LIGUE RHÔNE-ALPES DE BILLARD

Siège social : 26 rues de Crimée - 69001 LYON

Tel : 09.50.29.51.17

<http://www.billard-rhonealpes.com> - Mail : [tresorier@billard-rhonealpes.com](mailto:tresorier@billard-rhonealpes.com)

## TARIF DES REDEVANCES SAISON 2013 / 2014

AFFILIATION CLUB	152,00 Euros
LICENCE SENIOR	61,00 Euros
LICENCE JUNIOR	20,00 Euros
LICENCE CADET	20,00 Euros
LICENCE BENJAMIN	20,00 Euros

## PARTICIPATION DE LA LIGUE AUX FRAIS DE DEPLACEMENTS JOUEURS

### REMBOURSEMENT

50% de : 0,30 Euros du Km + la nuitée à 27,40€ + le repas à 13,70€ multipliés par 2 jours pour un secteur et 3 jours pour une finale de France à 24 joueurs. Si compétition sur 1 jour 2 repas et les kms

\*\*\*\*\*

Même tarif pour les billards à poches avec la règle fixée en AG c'est à dire : Les Kms sont calculés à partir du club d'appartenance, sur la base de deux joueurs pour la même compétition. Cette somme en fonction du nombre de participants pourra être multipliée par le nombre de voitures (3 personnes / voiture). La somme est alors divisée par le nombre de participants.

Tous ces remboursements sont adressés au club d'appartenance. Le chèque étant libellé au nom du joueur, afin que les clubs puissent participer du même montant que la Ligue.

Sur simple demande les chèques pourront être libellés au nom du club à charge pour lui de faire la répartition entre tous ses participants.

**DANS TOUS LES CAS , TOUTES LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DES DEPLACEMENTS DES COMPETITEURS ADRESSEES A LA LIGUE AU DELA DES 45 JOURS SUIVANT LA DATE DE LA COMPETITION SERONT REFUSEES .**

## FRAIS DE DEPLACEMENTS DIRIGEANTS

0,30 Euros le Km + 13,70 Euros le repas+ 27,40 Euros la nuitée sans justificatif. Aux frais réels sur justificatifs après validation par le Président

Ce document est téléchargeable sur la site de la Ligue Rhône Alpes de Billard.

[www.billard-rhonealpes.com](http://www.billard-rhonealpes.com)

Veuillez afficher ce document dans votre club pour information aux compétiteurs

